

### • OBJECTIFS

- Faire un point sur son parcours, identifier l'ensemble de ses ressources et définir un projet professionnel en lien avec ses attentes :
- Être capable de mobiliser son capital « compétences » (portefeuille de compétences)
- Être capable d'analyser ses qualités professionnelles, ses motivations et ses perspectives d'évolution
- Être capable d'élaborer un ou plusieurs projets professionnels réalistes

### • CADRE JURIDIQUE

Le bilan de compétences s'inscrit dans le cadre des articles L6313-1 modifié par LOI n° 2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 4 et R6313-4 création Décret n° 2018-1330 du 28 décembre 2018 - art. 2

### PUBLIC CIBLE

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant faire le point sur son parcours professionnel.

### DURÉE

La durée du bilan de compétences varie selon les besoins du bénéficiaire. Elle est au maximum de 24h sur 4 mois.

### DÉLAI ET MODALITÉS D'ACCÈS

La formation est ouverte à tous (éligible au CPF).  
Après un premier rendez-vous d'information gratuit et dès acceptation du devis, la prestation peut démarrer sous un délai de 14 jours calendaires.



### • **DESCRIPTION**

Le bilan de compétences se structure autour de différentes étapes :

#### **1. Un rendez-vous d'information préalable à la mise en œuvre (gratuit & sans engagement)**

- Présenter le bilan de compétences et ses objectifs,
- Présenter la méthodologie utilisée,
- Présenter les moyens matériels et humains,
- Définir la disponibilité du bénéficiaire et du formateur.

#### **2. Une phase préliminaire**

- Analyser la demande et le besoin du bénéficiaire,
- Déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin,
- Définir conjointement les modalités de déroulement du bilan.

#### **3. Une phase d'investigation**

- Identifier les compétences acquises (historique, état des lieux)
- Explorer des traits de personnalité, des centres d'intérêt et des sources de motivation
- Soit de construire un projet professionnel et d'en vérifier la pertinence, soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives
- Définir les moyens de mise en œuvre du projet.

#### **4. Une phase de conclusion**

- S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation,
- Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels.

### • **MÉTHODES MOBILISÉE ET MODALITÉS D'ÉVALUATION**

#### Les outils utilisés :

- Questionnaire d'introduction
- Questionnaire du parcours (bâtir le profil pro)
- Récit de vie « retour sur soi »
- Questionnaire entourage
- Grilles d'analyse du parcours professionnel et des réalisations professionnelles

#### Ressources mises à disposition :

- Liste de sites utiles (emploi store)
- Etudes sur les observatoires d'emploi
- Liste de personnes ressources

- ✓ une synthèse coécrite avec le bénéficiaire
- ✓ un point régulier à chaque début et fin de séance est réalisé pour faire le point sur la démarche
- ✓ un questionnaire de satisfaction est transmis à la dernière séance
- ✓ un questionnaire de suivi au bout de 6 mois

# Bilan de compétences

## Faites le point et construisez



### **TARIF**

1230 HT / participant

### **DÉONTOLOGIE**

Skills Booster Formation respecte les règles de déontologie suivantes : confidentialité, discrétion, neutralité et consentement.

### **ÉQUIPE**

Fadwa RABII, consultante bilan de compétences

### **MODALITÉS D'ORGANISATION :**

Formation en distancielle (possible en présentielle à définir lors du rendez-vous d'entretien préalable).

### **ACCESSIBILITÉ**

Skills Booster Formation est ouvert du lundi au vendredi de 09h à 12h00 et de 14h à 18h.  
Skills Booster Formation utilise ses propres locaux. Les bureaux respectent les règles d'accueil et de confidentialité nécessaire au bilan de compétences.  
Au besoin, les formations peuvent se dérouler dans des locaux secondaires conformes à la loi du 11 février 2005 pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

### **CONTACT**

Fadwa RABII : 07 68 02 33 30  
Skillsbooster.formation@gmail.com